

## Justice

# Pour le bâtonnier de Clermont-Ferrand, "l'avocat doit être un véritable acteur de la justice"

Publié le 17/01/2019 à 19h00



Philippe Gatignol, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Clermont-Ferrand. © Pierre COUBLE

Philippe Gatignol, nouveau bâtonnier de l'Ordre des avocats de Clermont-Ferrand, en fonction depuis le 1er janvier, et pour deux ans, a présenté les grands axes de travail et les priorités du barreau de la capitale auvergnate. Avec notamment un objectif : rendre les avocats et la justice plus accessibles.

Au nom des 430 avocats clermontois, Me Philippe Gatignol compte bien défendre à la fois l'accès au droit pour tous, la profession, son image mais aussi se mobiliser pour que les robes noires continuent d'occuper "une place prépondérante auprès des justiciables, dans tous les tribunaux, dans la cité et dans la société" : "l'avocat doit être un véritable acteur de la justice".

"Il faut que les gens comprennent que les avocats ne sont pas des nantis, fils à papa et privilégiés. J'en suis l'exemple concret étant issu du milieu agricole."

**PHILIPPE GATIGNOL** (Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Clermont-Ferrand)

### L'accès au droit pour tous

Le barreau de Clermont-Ferrand a décidé de participer au grand débat mis en place par le président de la République. "Lundi 21 janvier, une délégation d'avocats partira, en robe, du palais de justice de Clermont-Ferrand, pour se rendre en mairie afin de compléter le cahier de doléances". Avec un seul but : "défendre l'accès au droit pour tous et sur tous les territoires".

Le bâtonnier Philippe Gatignol tient en effet à poursuivre les actions menées depuis plusieurs années par l'Ordre et garantir l'indépendance de avocats pour qu'ils puissent défendre "tous les dossiers".

"Notre serment nous engage à travailler dans la probité et l'humanité, auprès des plus démunis comme auprès des chefs d'entreprise, aux côtés des mineurs non-accompagnés, comme des bénéficiaires des minimas sociaux. Tout le monde a le droit d'être défendu, quel que soit le territoire sur lequel il vit."

"Dans le Puy-de-Dôme, via les cabinets principaux et secondaires des avocats, nous sommes présents dans vingt-deux communes. Autant de leviers pour les justiciables pour accéder au droit."

**PHILIPPE GATIGNOL** (Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Clermont-Ferrand)

### Maison de l'avocat

Le projet, initié par les deux bâtonniers précédents, Maud Vian et Frédéric Franck, va continuer de se concrétiser en 2019. Les locaux de cette future "Maison de l'avocat", situés rue Lamartine à Clermont-Ferrand, vont faire l'objet d'importants travaux pour une ouverture espérée en 2020.

Ce site sera "ouvert et accessible au public", notamment "pour permettre au plus grand nombre de pouvoir rencontrer un avocat, car sont encore trop nombreux ceux qui ont peur de pousser la porte d'un cabinet". Des conférences, des rencontres, des événements devraient aussi y être organisés.

### Réforme de la justice

Le barreau de Clermont-Ferrand s'est mobilisé, avec élus, magistrats, greffiers et autres acteurs de la justice pour le maintien, à Riom, d'une cour d'appel de plein exercice. Une mobilisation qui a payé puisque la cour d'appel va conserver tous ses contentieux.

Cependant, les avocats clermontois restent mobilisés et mènent, depuis plusieurs mois, des actions contre le projet de loi de programmation 2018/2022 et la réforme de la justice.

"On nous annonce aussi une réforme de l'aide juridictionnelle mais nous allons être vigilants à ce qu'elle ne soit pas menée simplement pour faire des économies et rationaliser, souligne le bâtonnier. L'aide juridictionnelle permet l'accès au droit et à la justice à tous, cela doit être garanti."

Les avocats auvergnats mobilisés contre la réforme de la justice



Maître Philippe Gatignol, 42 ans, est titulaire d'un master 2 en droit rural et agricole et a eu son certificat d'aptitude à la profession d'avocat en 2004. Il a prêté serment le 15 décembre de cette même année. De 2008 à 2014, il a également été maire de La Tour-d'Auvergne.

Après avoir siégé plusieurs années en tant que membre du conseil de l'Ordre, assuré des délégations ordinaires et siégé au conseil d'administration de la Carpa (caisse autonome de règlement pécuniaire des avocats), Philippe Gatignol a été élu bâtonnier par ses pairs lors d'une assemblée générale de l'Ordre, le 4 juin 2018.

**Émilie Zaugg**